

Image not found or type unknown



Texte pour rupture de contrat

Par **kimp**, le **30/11/2008** à **01:12**

comment rompre mon contrat avant sa fin initial et ou trouvé les texte de lois

Par **brima**, le **30/11/2008** à **01:27**

tu es employé ou employeur rnsi le premier cest simple tu envoi a ton patron une lettre de demission ,apres la periode de preavis cest a dire 1 mois si tu as travailler 1 ans dans l'entreprise tu es libre ;rnmmais si tu es patron et tu veux licencier quelqu'un il faut que sa soit pour motif "faute grave" dinon ca risque d'aller au prudhome

Par **Visiteur**, le **30/11/2008** à **07:55**

brima ce n'est pas si simple que ça.... vous ne savez pas quel genre de contrat à kimp ! ni son métier (car les préavis ne sont pas tous d'un mois)...rnet il n'y a pas que le licenciement pour faute grave.. heureusement !!!!!rnrnquant à kimp.. un petit bonjour ou un petit merci aurait fait plaisir.....